

<http://snetap-fsu.fr/EAP-plan-d-urgence-pour-la-rentree.html>



# EAP : plan d'urgence pour la rentrée 2012

- Nos Actions -



Date de mise en ligne : mardi 19 juin 2012

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Extrait du [texte action CSN](#) des 23 et 24 mai 2012

Cadre général

## Mettre fin aux suppressions de postes

- rétablir les 168 postes prévus à la suppression à la rentrée 2012
- rompre avec le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux
- réemployer tous les non-titulaires
- proposer un véritable plan de déprécarisation intégrant l'ensemble des agents précaires de l'EA du technique autant que du SUP, y compris les nombreux agents payés sur budget
- assurer réellement le financement des 1145 postes d'Assistant d'Éducation

## Assurer les recrutements pour l'avenir

- engager un plan pluriannuel de recrutement notamment au niveau des services non enseignants des établissements publics agricoles (personnels [ATLS](#))
- créer des postes de Copsy, assistantes sociales et d'infirmier-e-s dans chaque établissement
- réformer complètement la formation des enseignants et des [CPE](#)

## Faire respecter et revaloriser les métiers de l'éducation

- supprimer le réseau des [IGAPS](#) et leur rôle dans les [CAP](#) des non enseignants
- réaffirmer la place pleine et entière des personnels ex-[TOS-ATT](#) dans la communauté éducative sur la base d'un bilan contradictoire de leur décentralisation subie
- respecter les statuts des personnels et mettre fin aux tentatives de les contourner ou d'en limiter la portée
- ré-ouvrir les négociations sur un décret national précisant les conditions de travail et de rémunération des contractuels sur budget sur la base de celles des titulaires
- supprimer les délais de carence pour l'ensemble des agents titulaires comme non titulaires
- mettre fin au gel des salaires des fonctionnaires et rompre avec les dispositifs au mérite

## Développer et promouvoir l'[EAP](#)

- redonner toute leur place aux classes de 4e/3e dans les établissements publics
- mettre fin au plafonnement des effectifs
- renforcer maillage territoire et stopper toutes velléités de fermetures d'établissement comme d'antennes rurales
- entamer un rééquilibrage de l'offre public/privé
- abroger la Loi Rocard de décembre 1984, au nom du principe de laïcité, et ainsi s'en tenir aux financements publics pour le seul enseignement public

## Rompre avec les réformes régressives et inégalitaires

- abroger la réforme de la voie professionnelle en rétablissant la possibilité d'un cursus en 4 ans
- abroger la loi « Cherpion » développant l'apprentissage à 14 ans et garantir le strict respect du choix des jeunes en matière de formation initiale par la voie scolaire ou par la voie de l'apprentissage, en stoppant les dérives en

matière de mixité de parcours imposée et de mixité des publics subie

- financer dans le cadre des dotations d'établissement les options facultatives
- revenir sur la réforme de la filière scientifique en lycée agricole
- redéployer vers les disciplines dans le cadre des fiches de service des enseignants les moyens accordés à l'accompagnement personnalisé, aux autres dispositifs d'individualisation in-efficaces (tutorat, stages passerelles comme de soutien)
- revenir sur la réforme de la voie technologique (STAV)
- mettre fin à l'autonomie grandissante des établissements (inflation des heures non affectées,...)
- abroger la loi LRU dans l'Enseignement Supérieur (loi dite d'autonomie des universités)